



Priorités électorales 2022



**Chambre
de commerce**
de l'Est de Montréal

Priorités électorales 2022- Élections provinciales

L'est de Montréal fait aujourd'hui consensus quant à son immense potentiel de revitalisation. Dans un contexte économique incertain et face aux défis de pénurie de main d'œuvre, d'inclusion, de sécurité et de transition écologique, le Gouvernement du Québec devra faire preuve d'un leadership fort et assumé pour contribuer à accélérer la métamorphose entamée de l'est de Montréal, maximiser tout son potentiel et favoriser l'essor de ses entreprises et organisations.

Nous demandons que les leviers dont le futur gouvernement disposera soient actionnés avec détermination pour permettre à notre territoire de rattraper les retards qu'il accuse sur de nombreux investissements par rapport au reste de la métropole. Nous insistons également pour que toute action gouvernementale soit systématiquement mise en adéquation avec la réalité particulière et les besoins prioritaires de l'est de Montréal, de ses entreprises et de ses organisations afin de concrétiser sa revitalisation. En d'autres termes, nous invitons les candidat.e.s à adopter dès à présent un *réflexe est de Montréal* et à devenir, une fois élu.e.s, des ambassadeur.rice.s permanent.e.s de ce territoire.

C'est pourquoi la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) présente aujourd'hui ses cinq (5) priorités dans le cadre de la campagne électorale provinciale :

Priorité #1 – Déployer sur le territoire de l'est de Montréal une réelle offre de mobilité et améliorer la fluidité du transport des marchandises

- Déployer un nouveau mode de transport structurant dans l'est de Montréal selon les 5 principes directeurs suivants :
 1. Intégrer au projet un lien rapide et direct avec le centre-ville (gare Centrale) et ainsi assurer une connexion au reste du réseau;
 2. Agir rapidement en s'appuyant sur les travaux de CDPQ Infra et livrer le projet dans les 10 prochaines années ;
 3. Offrir un service, en site propre intégral, alliant fréquence, vitesse, fiabilité et expérience de qualité métro ;
 4. Avoir une grande couverture géographique de l'Est, notamment auprès de clientèles mal desservies actuellement;
 5. Être un réel levier de revitalisation et inclure les investissements nécessaires autour du tracé afin de maximiser la création de valeur et l'intégration urbaine;
- Respecter l'échéancier de réalisation du prolongement de la Ligne bleue pour assurer une livraison d'ici 2029;
- Mettre en place un plan de mitigation exemplaire pour pallier aux impacts des travaux de réfection du tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine et s'assurer du respect du nouvel échéancier de réalisation pour ces travaux d'ici 2025;
- Accroître le financement des sociétés de transport pour assurer le maintien des infrastructures actuelles de transport collectif et pour maximiser l'offre sur le territoire de l'est de Montréal;
- Définir et mettre en place un plan d'action, en collaboration avec les parties prenantes du secteur de la logistique, pour favoriser la fluidité et le développement durable du transport de marchandises sur notre territoire.

Priorité #2 – Accélérer la décontamination des sols et la mise à niveau des infrastructures de base

- Respecter l'engagement du gouvernement du Québec d'investir 200 M\$ en décontamination;
- Revoir l'approche et la stratégie actuelles quant au déploiement des investissements en décontamination et déployer une approche spécifique quant aux grands terrains stratégiques;
- Miser sur l'expertise locale;
- Mettre en place une stratégie afin d'accélérer la mise à niveau des infrastructures de base sur le territoire autour des terrains contaminés et en assurer le financement;

Priorité #3 – Offrir des mesures adaptées à l'est de Montréal pour combler les besoins de main d'œuvreⁱ

- Simplifier et accélérer l'efficacité des processus administratifs reliés à l'immigration, augmenter notre capacité d'accueil et d'intégration des travailleur.euse.s immigrant.e.s dans un contexte de pénurie de main d'œuvre;
- Renforcer les programmes et incitatifs fiscaux afin de favoriser l'intégration des travailleur.euse.s éloigné.e.s du marché du travail, la rétention et l'embauche des travailleur.euse.s expérimenté.e.s;
- Mettre en place de nouvelles mesures favorisant la collaboration entre les établissements d'enseignement et les entreprises pour la formation de la main d'œuvre, les programmes de stages et la formation continue;
- Accélérer les investissements et la mise en place de programmes favorisant l'automatisation, la digitalisation et l'innovation des entreprises et organisations.

Priorité #4 – Agir pour renforcer les secteurs économiques stratégiques et d'avenir de l'est de Montréal

- Déployer une stratégie d'attraction d'investissements spécifique à l'est de Montréal en mettant à profit Montréal International et Investissement Québec;
- Accélérer le déploiement du Plan pour une économie verte 2030 et de programmes afin de contribuer à la décarbonation et à l'amélioration de la performance environnementale des industries présentes sur le territoire de l'est de Montréal;
- Travailler de concert avec les administrations municipale et fédérale afin d'accélérer le développement du SIPI et y favoriser la création d'une zone d'innovation et d'expertise en environnement, technologies propres et transition écologique;

- Confirmer le financement de la zone d'innovation en santé dans l'est de Montréal;
- Déployer une stratégie récréotouristique spécifique pour l'est de Montréal et mettre en œuvre les recommandations du rapport Belleroseⁱⁱ afin de permettre à l'Est de générer une part de marché de 10% des dépenses touristiques de l'Île de Montréal d'ici 2030;
- Mettre en place une stratégie afin de renforcer la présence des établissements universitaires sur le territoire;
- Favoriser la collaboration des entreprises du territoire de l'est de Montréal avec les institutions d'enseignement supérieur pour accélérer l'innovation.

Priorité #5 – Contribuer à un développement du territoire équilibré et favoriser son attractivité

- Faire de la sécurité une priorité et contribuer à la mise en place d'une stratégie concertée avec la Ville de Montréal et les acteurs du territoire en agissant à la fois sur la prévention, la répression et le déploiement de projets économiques et sociaux structurants dans les zones défavorisées de l'est de Montréal ;
- Augmenter et accélérer les investissements en santé dans l'est de Montréal afin d'assurer une offre per capita équivalente au reste de la province et bonifier les sommes prévues pour la rénovation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont afin de maintenir la portée du projet dans un contexte d'inflation et d'augmentation des coûts de construction;
- Assurer, en collaboration avec les partenaires des différents paliers gouvernementaux, un financement prévisible, stable et suffisant pour permettre aux organismes et entreprises d'économie sociale de pleinement jouer leur rôle à moyen et long terme afin de favoriser l'inclusion sur le territoire;
- Investir et mettre en place des programmes contribuant à augmenter de manière significative l'offre de logements sur le territoire et favoriser l'augmentation de la densité;
- Collaborer avec la Ville de Montréal et le gouvernement fédéral pour déployer un plan et une approche holistique favorisant la cohabitation, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyen.ne.s et de permettre la réalisation des projets stratégiques dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

ⁱ Aviséo Conseil, CCEM (2021) Portrait et perspectives du marché de l'emploi de l'écosystème de l'Est de Montréal, <https://ccemontreal.ca/synthese-portait-perspectives-marche-emploi-est-de-montreal/>, consulté le 29 août 2022.

ⁱⁱBellerose P., CCEM (2022) Le devenir récréotouristique de l'est de Montréal <https://ccemontreal.ca/wp-content/uploads/2022/06/ccem-rapport-recreo-05.pdf>, consulté le 29 août 2022.

